

LA PLUS FORTE-VENTE DE LA REGION

LILLE, 106, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Quotidien

De Roubaix — Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone: 9-51
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING Téléphone: 9-85
3, rue Fidele Lehoucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

LE PROBLEME LINGUISTIQUE EN BELGIQUE...

Le dernier recensement général du royaume de Belgique donnait, au lendemain de la guerre, pour une population voisine de huit millions d'habitants, deux masses d'importance à peu près égale: d'un côté, les Wallons utilisant la langue française; de l'autre, les Flamands dont l'importance numérique, par les vertus prolifères de la race, va sans cesse croissant au point de faire, en fin de compte, pencher la balance de son côté. Entre ces deux groupes nettement tranchés et qu'oppose malheureusement trop souvent une incontestable différence de culture, un certain nombre de Belges pratiquant les deux langues, et, pour les cantons d'Espen et Malmédy, une minorité de langue allemande.

Nos lecteurs connaissent l'importance du mouvement flamand et de l'autre côté de la frontière. Activement dirigé par un groupe d'hommes à qui on reproche — non sans raison pour certains d'entre eux, d'avoir pour objectif un séparatisme qui viendrait inutilement multiplier une petite nation dont l'indépendance prend justement sa raison avec la fière devise: « L'Union fait la Force », — un groupe d'hommes, disons nous, fermement décidés à la lutte, a cessé, au cours de ces dix dernières années, de mettre au premier plan des préoccupations politiques, la question linguistique.

Il ne nous appartient pas d'apprécier ici ce que leurs principales revendications peuvent avoir de fondé... ou d'excessif; encore moins, dans cette dernière hypothèse, de reprendre à notre compte les arguments que leur retourneur leurs adversaires. Contentons-nous seulement d'évoquer entre autres les discussions hétéroclites que souleva devant le Parlement belge, la question de la flamandisation de l'Université de Gand et, plus près de nous, les derniers incidents qui viennent de se dérouler dans cette même Université à propos de la question du curial, simple question de principe qui mit en novembre dernier le Cabinet en fort mauvaise posture.

Les protestations véhémentes d'une trentaine d'étudiants, ce qu'on appelle chez nous un « chahut », bien organisé, viennent de remettre la question linguistique en toute première actualité.

La Fédération Libérale de Bruxelles, qui s'est réunie dimanche dernier, a examiné à nouveau les projets linguistiques en matière scolaire. Un groupe important en soulignant la position du groupement en soulignant qu'on « a jamais entendu les Flamands, établis en Wallonie, réclamer un enseignement flamand. Et en pays flamand, le problème des minorités se limite à un certain nombre de communes. A Anvers, par exemple, il y a 23.000 habitants parlant la langue maternelle française. Le parti libéral a le devoir de se préoccuper de cette minorité. Il ne doit pas la faire pour défendre la culture française...; il doit la faire en vertu de ce principe: assurer aux flamands la plénitude de leurs droits, tout en les empêchant d'empiéter sur ceux des autres ».

L'assemblée, après avoir réclamé la démission du Ministre des Sciences et des Arts, M. Vauthier, a donné mandat à deux de ses membres, MM. Max et Devezé, d'interpeller le Gouvernement à la rentrée, le 13 janvier.

...ET LE RECENSEMENT

La Presse commente très diversément cette décision qui promet une première séance passionnée. Et dans le même temps se poursuit dans tout le pays les opérations du recensement général de la population du royaume de Belgique, à la date du 31 décembre 1930. Simple formalité administrative qui semblerait, au premier abord, devoir se dérouler en dehors de toute passion politique, n'était une des multiples colonnes à remplir, la colonne 10 du « bulletin de ménage », ou, sous la rubrique « Langues Nationales », (Français, Flamand, Allemand), le chef de famille est invité à déclarer pour lui et chacun des siens la langue dans laquelle il s'exprime couramment. Et, s'il sait parler deux ou trois langues nationales, d'indiquer celle d'usage le plus fréquent. Une instruction détaillée rappelle (note explicative n° 7) que le wallon est compris dans le français; le néerlandais et le hollandais sont compris dans le flamand.

Il faut donc répondre de l'une des façons suivantes: français; flamand; allemand; français et flamand; français et allemand; flamand et allemand. Pour les enfants de moins de deux ans, la réponse est: aucune.

Tout, retenir! assurément fort simple et chaque recensement apportait à remplir cette partie du formulaire le sérieux qu'une question d'apparence aussi banale ne manque cependant pas de commander par répercussion et aussi la sincérité qui s'impose. Pour ne pas nous allonger sur ce sujet contentons-nous d'une simple allusion à certaines influences, dont nous avons eu les échos de ce côté et qui tendaient, pour les raisons que l'on devine, à faire pencher la balance, soit par omission, soit même par réclamation inexacte. Il convient toutefois d'espérer qu'il ne subsistera qu'un minimum d'erreurs volontaires, les gouverneurs des Provinces ayant donné des ordres très stricts aux services administratifs intéressés pour assurer un contrôle rigoureux de cette colonne 10 et vérifier l'exactitude de toutes les déclarations.

R. SOULY.

INFAME PERSÉCUTION D'UNE JEUNE FILLE

Dans le nouveau roman que nous allons publier « LES YEUX DE RUBIS » de l'excellent écrivain, nos lecteurs s'indigneront au récit de l'infame persécution dont est l'objet une jeune et charmante jeune fille.

APRES LES FUNERAILLES NATIONALES DU MARECHAL JOFFRE

LE PUBLIC A ÉTÉ AUTORISÉ, HIER APRÈS-MIDI, A DÉFILER DEVANT LE CERQUEIL, DANS LA CHAPELLE DES INVALIDES



prendre part aux obsèques du maréchal Joffre. Le lord-maire et les deux shériffs ont été présentés au Chef de l'Etat par S. E. lord Tyrrell, ambassadeur de Grande-Bretagne. Le Président de la République a chargé le général Lasso, chef de sa maison militaire, d'aller saluer en son nom le duc de Brabant à son départ de Paris ce matin, à la gare du Nord.

Le lord-maire de Londres, les deux shériffs et leur suite sont partis pour Londres à midi, par la « Flèche d'Or ». Ils ont été salués à la gare du Nord par M. Jean de Castellane, président du Conseil Municipal. Les maréchaux lord Allenby et sir George Milne, les maréchaux de l'Air lord Trenchard et sir John Salmond, le vice-amiral Dreyer et les autres membres de la délégation britannique sont partis par le train de midi 15. Ils ont été salués par le général Blanchard et par les attachés militaires navals et de l'air de l'ambassade d'Angleterre. Les détachements de Goldstream et Grenadier guards ont pris le train à 8 h. 25.

Une déclaration du lord-maire de Londres

Avant de quitter Paris, le lord-maire de Londres a fait les déclarations suivantes: « Comme lord-maire, j'ai eu le privilège, en cette triste circonstance, de rendre hommage au nom de mes concitoyens à la mémoire de



EN HAUT: Une délégation d'anciens combattants, apportant à Paris, au général Gouraud, de la terre du front de la Marne, pour la déposer dans la tombe du maréchal Joffre. — EN BAS: La propriété que le maréchal possédait à Louveciennes et où son corps sera inhumé dans quelque temps. (R. Manu et W.V.Pb.)

La chapelle Saint-Louis des Invalides, où repose la dépouille mortelle du maréchal Joffre, qui avait été fermée mercredi à 16 heures, était de nouveau ouverte au public, hier après-midi, de 14 à 16 heures. Jusqu'à dimanche, il sera possible de défiler devant le cercueil déposé dans la sacristie tendue de draperies violettes.

La foule affluée, dès l'ouverture des portes pour rendre un dernier hommage au maréchal, dont le cercueil est recouvert du drapeau tricolore, sur lequel se détachent le fanion et le bâton de commandement. Elle est canalisée par des barrières de bois portées de la porte d'entrée par l'aile latérale gauche, qui aboutit à la sacristie. Au premier plan se trouvent les coussins sur lesquels sont posés les décorations du grand soldat.

Un déjeuner offert au ministère de la Guerre

M. Lou s'Barthou, ministre de la guerre, a offert au Ministère de la Guerre, un déjeuner en l'honneur des chefs de missions militaires venues à Paris à l'occasion des obsèques du maréchal Joffre.

Assistaient également à ce déjeuner, parmi d'autres personnalités: M. Millot, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre; les maréchaux de France Pétain, Lyautey, Franchet d'Espèrey et le général Weygand, chef de l'état-major général de l'armée.

Le lord-maire de Londres reçu par M. Doumergue

Le Président de la République a reçu dans la matinée le Lord-Maire et les deux shériffs de la cité de Londres, venus à Paris pour

l'illustre maréchal Joffre, dont le souvenir impérissable demeurera éternellement un exemple pour nos deux pays. J'ai eu la grande satisfaction de resserrer mes relations d'amitié avec le Président du Conseil Municipal de Paris, ainsi que les liens unissant la Ville de Paris et la Cité de Londres.

Je retourne à Londres, convaincu que les liens comme nous les sommes par des souvenirs émouvants, nous irons de l'avant; le main dans la main pour le bien des uns et des autres. L'aimable accueil que le Président de la République a réservé aux shériffs, et à moi-même, causera aux citoyens de Londres un très grand plaisir et nous exprimons nos plus sincères remerciements de l'honneur qui nous a été fait ».

L'éloge du maréchal Joffre à l'Académie française

Hier après-midi, à l'Académie Française, le directeur, M. Jules Cambon, a prononcé l'éloge funèbre du maréchal Joffre. Il a dit notamment: « La nation tout entière ressent douloureusement la perte de ce grand Français, mais dans ce deuil universel, notre Compagnie est directement atteinte. Nous étions heureux et fiers de le voir parmi nous et lui, de son côté, aimait l'Académie Assidue à nos séances, il suivait nos travaux avec un intérêt marqué. Je ne dirai qu'un mot de sa carrière militaire, qui s'était poursuivie au loin, car il fut un des bons ouvriers de l'œuvre coloniale de la France ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LES STATUES DE VERSAILLES DÉMÉNAGENT



Les seize statues de marbre placées de chaque côté de la cour d'honneur du Château de Versailles, vont disparaître très prochainement. Leur enlèvement a été prévu dans le programme général des travaux qui se poursuivent depuis six ans grâce aux libéralités de M. ROCKEFELLER. Le mécène américain Les statues de Duguesclin, Bayard, Turpin et Condé, seront placées dans le grand carré de l'École Militaire de Saint-Cyr. Quant aux douze autres, l'administration centrale des Beaux-Arts a décidé de les répartir entre les diverses villes de France auxquelles appartiennent les grands hommes représentés. — On voit, en HAUT, une vue générale de Versailles. Au premier plan, à gauche, le Château. — EN BAS, le statue de Condé, emballée, prête à être expédiée.

GEORGES CARPENTIER ENLEVÉ PAR DES BANDITS EN AMÉRIQUE

De New-York: D'audacieux bandits ont enlevé en automobile, Mme Lita Grey Chaplin, l'ancienne femme de l'artiste cinématographique connu et M. Georges Carpentier, l'ancien champion de boxe.



Georges CARPENTIER

Après avoir soigneusement dépouillé leurs deux victimes de tous leurs objets, les bandits les ont relâchés et se sont enfuis.

LA MOTORQUE EST-ELLE LE VÉHICULE DE L'AVENIR?

Ce curieux engin, de passage dans notre région, sera aujourd'hui à Lille

Depuis quelques jours, toutes les personnes qui se passionnent pour la locomotion mécanique sont intéressées par les démonstrations que fait, dans différentes villes de notre région, M. Greder, à bord de sa motorque.

Voici une description sommaire de cet appareil: le conducteur est confortablement assis dans un fauteuil à l'intérieur d'une grande roue, sans axe ni rayons. Cette roue tourne au-dessus de la tête et lui passe devant les yeux sans gêner en rien sa visibilité. Ajoutez à cela un moteur, une motrice métallique, un volant de direction, et vous aurez la synthèse de la motorque, dont nous donnons ci-dessous la photographie.

Quant au fonctionnement, il est inspiré du mouvement gyroscopique. L'appareil est actionné par un moteur semblable à celui d'une motocyclette; de plus, un frein lui permet de s'arrêter en quelques mètres, à la vitesse de cent kilomètres à l'heure. La direction s'obtient par inclinaison de la roue; le centre de gravité restant toujours à 0 m. 40 du sol, empêche les dérapages. Notons enfin que le grand diamètre de la roue empêche le conducteur de sentir les défauts, trous ou bosses du terrain sur lequel elle passe. Les secousses sont ondulatoires et un obstacle sérieux se présente la machine patine contre lui sans bruit dangereux. La disposition du moteur, sa force d'inertie et le poids du conducteur font que l'inclinaison ne peut dépasser 33°, c'est-à-dire que la masse inertie reste dans une position normale.



La motorque et son occupant

En somme, la gyroscopie et la loi du centre de gravité, combinées judicieusement, ont permis de situer dans le domaine pratique ce problème de la circulation sur une seule roue.

La motorque a atteint une vitesse de plus de 200 kilomètres à l'heure. Sa consommation d'essence est très faible; le conducteur peut ainsi pratiquer le conducteur pouvant décrire des cercles ayant moins de trois mètres de diamètre.

Ajoutons que la motorque pèse environ 140 kilos; l'inventeur assure que ce poids peut être réduit et ne pas dépasser 60 kilos. De plus, l'appareil, d'ici peu, pourra être monté d'une carrosserie et transporter trois personnes, grâce à l'adjonction de sièges parallèles.

Cet intéressant véhicule sera aujourd'hui vendredi à Lille, où il fera une démonstration sur la place Sébastopol, à 11 h. 30.

UN ESCROC LILLOIS ARRÊTÉ A BOULOGNE-SUR-MER

Dans la soirée d'hier, la sûreté boulognaise a appréhendé le nommé Georges Peyt, né en 1874 à Bruxelles et demeurant à rue de la Barre à Lille, dans cette dernière ville. Il s'était rendu coupable d'une escroquerie de 7.000 francs sur des livraisons de farine et était recherché par la justice.

Peyt était domicilié à Boulogne-sur-Mer, 11, rue du Havre et exerçait la profession de voyageur pour le commerce des farines dans l'arrondissement.

UN RAZ DE MARÉE EN NOUVELLE-GUINÉE

Melbourne. — Un raz de marée a balayé la côte de la Nouvelle-Guinée sur 64 kilomètres de longueur; détruisant les établissements de la mission de Wadaga et de la colonie commerciale Wadaga. Six personnes ont été tuées et trois blessées; une autre n'a pas été retrouvée.

APRÈS LA SANGLANTE TRAGÉDIE DE LA CLINIQUE D'ESQUERMES

Mme LEPLAT A ÉTÉ CONDUITE HIER A L'HOPITAL SAINT-SAUVEUR. — L'ÉTAT DU D^r RAVIART EST SATISFAISANT

Qui dira où commence et où finit la folie? L'explosion d'un défaut inhérent à un tempérament violent donne l'impression d'être en puissance d'une folie secrète. Le geste inqualifiable de M^{me} Leplat est-il celui d'une folie ou d'une révolte ou même un rétrograde de colères concentrées?

C'est ce que nous avons voulu connaître.

Nous avons fait parvenir dans notre édition d'hier un son de cloche émuant de l'item relatif à l'impression produite par la tentative de meurtre mardi. Il était nettement défavorable à M^{me} Leplat, ce qui se conçoit en l'espèce.

Nous avons refait le voyage et nous avons interrogé des gens qui touchaient de près M^{me} Leplat. Le son de cloche est différent. Il est de notre devoir de le communiquer à nos lecteurs.

Il ne nous appartient pas de juger M^{me} Leplat et ce, en droit comme en fait.

En droit, la justice s'en chargera. En fait, les psychiatres s'expriment.

En dehors de ces considérations, le transfert de M^{me} Leplat à l'hôpital Saint-Sauveur constitue le seul événement important de la journée, indépendamment des nouvelles de la vie professionnelle de M^{me} Leplat, qui sont satisfaisantes autant que faire se peut.



Mme LEPLAT quittant hier après-midi la prison de Lille, sous escorte d'agents de police, pour aller se faire soigner à l'hôpital Saint-Sauveur

La nuit de M. Raviart

L'éminent professeur Raviart, directeur de la clinique départementale d'Esquermes, a un peu souffert dans la nuit de mercredi à jeudi. Il a eu des hématuries (perte de sang par les urines) mais qui sont allées diminuant et hier matin sa température n'atteignait pas 38°, son pouls ne dépassait pas le rythme précipité qui alarme les médecins et M. H.



Me JACQUIN, détenu de la meurtrière, s'entretenant avec notre collaborateur à leur sortie de la maison d'arrêt.

viart était calme et l'habitude calme, très calme, un peu pâle, mais toujours courtois.

Accoutumé de par son ingrate fonction de médecin aliéniste (ô combien ce drame le grouve une fois de plus) à voir s'extérioriser la souffrance morale autour de lui, il garde intérieurement celle qui, si malheureusement dans ses entrailles atteintes par les balles meurtrières.

Il n'est toujours pas question d'intervention chirurgicale. Ce qui est bon signe. Le moral du professeur demeure intact et M. le professeur Lambert conserve l'espoir de hâter sa guérison.

Dans la journée d'hier M. Raviart a reçu exceptionnellement M. Desrousseaux, chef de division honoraire à la préfecture du Nord, ami personnel du malade et au nom de M. Langéron, puis M. Vuillien, un de ses collaborateurs. Il a encore reçu quelques intimes et son fils Jean Raviart que nous avons interrogé au moment où il quittait l'hôpital.

— Mon père, nous a-t-il dit, n'a rien perdu de la subtilité, de son intelligence toujours vivement en éveil malgré la douleur que l'épreuve à la voir affligé de cinq blessures, je suis heureux de l'avoir trouvé en proie de sérénité et presque souriant. J'étais absent de Lille au moment du drame. Je suis



La table de travail du professeur Raviart, dans son cabinet où se déroula l'attentat.

dans le commerce à Paris et il accouru en apprenant la terrible nouvelle. Mon père a été content de me voir.

Celle de M^{me} Leplat

Nous avons vu M^{me} Guichard, surveillante affectée à la section des femmes qui nous a dit que M^{me} Leplat s'était plainte sans arrêt pendant la nuit du 7 au 8 janvier. Plaintes pour la douleur que son bras se déplaçait et qu'elle avait eu à subir, plaintes de n'avoir pas été soignée de suite, plaintes d'être privée des papiers nécessaires dans son sac à main, plaintes de son sort, de froid, d'imaginaire, d'injustices et, son moral est très bas; elle a perdu beaucoup de la vivacité, de la combativité qu'elle manifestait la nuit de meurtre.

Mais elle a une idée qui se jette dans son cerveau malade, une idée qui est comme

une épave où s'accroche la naufragée quand la bateau s'est englouti mais qui est une justification légère, très légère de sa lourde faute: la légitime défense. En voulant l'obliger, la contraindre à sortir par la force M. Raviart lui aurait cassé le bras.

Ce pauvre argument est infirmé par la déclaration qu'elle a signée mardi soir en lettres majuscules au commissariat central où elle avoue son geste en déguisant d'ailleurs quelque peu la vérité.

Mme Leplat souffre de son bras blessé

M. Jacquin, avocat au barreau de Lille, son défenseur, a rendu visite à Mme Leplat comme il l'a fait la veille et comme il se propose de le faire quotidiennement. Nous l'avons rencontré pendant que nous nous entretenions avec les gardiens à l'intérieur de la maison d'arrêt.

« Les gardiens nous disent que la détention est à l'intérieur et qu'elle était étonnamment surveillée.

M. Jacquin interviewé dans la prison et devant la porte de la prison nous a déclaré: — Il était inadmissible qu'on laissât M^{me} Leplat en prison avec un bras blessé. Elle souffre continuellement et elle ne peut faire aucun mouvement. Je me suis occupé d'obtenir son transfert à l'hôpital Saint-Sauveur où l'articulation de son bras sera mise en place. L'ambulance doit venir la chercher aujourd'hui. Elle est inquiète également sur le sort de son fils âgé de trois ans qu'elle a confié à une de ses amies à Hem. Elle est harcelée de multiples inquiétudes. Elle a beau ne pas être folle, je crains qu'elle le devienne.

Le transfert à Saint-Sauveur

Depuis 15 heures, les gardiens de la prison attendent l'ambulance et M. le Commissaire central avait envoyé à 16 heures deux agents cyclistes pour conduire M^{me} Leplat à l'hôpital Saint-Sauveur. C'étaient les agents Lebas et Gilbert bien connus par leur énergique conception du devoir et bien décidés à la surveiller très étroitement.

À 17 heures, le véhicule arrivait à 17 h. 50, M^{me} Leplat y prenait place un peu effrayée par les éclairs de magnésium de notre photographie et M^{me} Guichard, surveillante et les agents précités s'installaient à côté d'elle.

Pendant le trajet, elle demeure prostrée et dans un état d'extrême dépression. Elle portait son bras en écharpe au-dessous de son manteau de velours qui laissait pendre une manche vide. Elle laissait échapper de sa bouche crispée de faibles plaintes et des gémissements lamentables que compaient des larmes diaphanes.

— Ce n'est pas moi qui suis responsable! J'ai mal!

À 18 heures, la voiture pénétrait dans la cour de l'hôpital Saint-Sauveur. M^{me} Leplat fut conduite auprès de M. Benoit, médecin de service qui l'examina avec attention et reconnut que la douleur avait une luxation simple, mais avec quelques réserves.



On remettra son bras à sa position normale dans la nuit et on le reconduira sans doute à la prison dans la journée d'aujourd'hui.

Ce que dit M^{me} Raviart

M^{me} Raviart nous a reçu avec la même simplicité et la même amabilité que nous nous occupions à constater la nuit du grand malheur qui la trappa. Elle fut obligée de pousser sa bienveillance jusqu'à nous recevoir dans le cabinet de travail de M. Raviart où se déroula le drame.

Cabinet de travail d'une extrême élégance. Le goût du travail a mis chaque chose à sa place. L'ameublement est riche et l'on discerne le sens artistique de celui qui a présidé à son choix délicat. Trois ou quatre garnies et précieuses dentelles qui ramènent la lumière du jour, des fauteuils bas, des sofas modernes, une cheminée Empire en